

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

STOP
AUX VIOLENCES
FAITES AUX
FEMMES!



AVEC ELLE

Manifestons ensemble
le vendredi 24 novembre
2023 à 19h, Place Lucy

#MontignyAvecElles

QUARTIER GARE



L'aménagement de l'allée piétonne Léopold Sédar-Senghor, située le long de l'école Yves-Coppens et du gymnase Lilian Thuram, touche à sa fin. Les joints du sol, en terre végétale pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer et lutter contre les îlots de chaleur, ont été réalisés en octobre. Des arbres et arbustes seront plantés au cours des prochains jours pour végétaliser cette rue qui offre des perspectives nouvelles sur le quartier.

GARE MONTIGNY-BEAUCHAMP



La SNCF vient de terminer la rénovation, réalisée entre juin et septembre derniers, du passage souterrain piéton qui relie les deux gares routières de Montigny et de Beauchamp, un aménagement sollicité de longue date par les élus de la ville.

RUE JACQUES-VERNIOL



Deux nouveaux feux « vert-récompense » vont être prochainement installés rue Jacques-Verniol, au niveau du passage piéton, dans le sens montant et descendant de la rue en contre-bas du parking de La Source. Leur principe est simple et pédagogique : les usagers qui rouleront à moins de 30km/h à l'approche du feu, selon la réglementation en vigueur dans la commune, verront celui-ci rester au vert. A l'inverse, en cas de vitesse excessive, le feu passera immédiatement au rouge. Cet aménagement intervient dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie au village, en complément de l'expérimentation des feux tricolores rue de Cormeilles qui visent à réduire le trafic dit « de transit », autrement dit le contournement du boulevard de Pontoise par les rues du village.

QUARTIER LALANNE



Dans le cadre de l'embellissement du quartier Lalanne, l'enfouissement des réseaux de câbles aériens a débuté rues Lucien-Boxstaël et Claude-Duhamel. Les travaux dureront jusqu'à fin mars 2024. De nouveaux arbres seront plantés, une fois la voirie terminée, à l'automne 2024, pour remplacer les arbres malades.

TRAVAUX AUX CASCADES

Une intervention est prévue prochainement par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire d'espaces naturels, pour nettoyer « les cascades » de Montigny, chemin de la Fontaine aux Ruisseaux dans le bois de Montigny. Les travaux vont se dérouler en deux phases :

- Courant octobre, le débroussaillage et la taille des arbustes autour des cascades et le soufflage des feuilles,
- A la fin de l'automne - début de l'hiver, la suppression des lentilles d'eau et du bois mort tombé dans les bassins, curage et étalement des boues de curage à la main en forêt.

Île-de-France Nature précise que « ces bassins font l'objet d'une gestion durable qui vise à favoriser la biodiversité ».





Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LES VIOLENCES SUR LES FEMMES DOIVENT ÊTRE COMBATTUES

Les violences faites aux femmes, qu'elles soient psychologiques ou physiques, sont insoutenables. A Montigny-lès-Cormeilles, nous en faisons un combat singulier. Communiquer sur ce fléau, au niveau national et local, a sans aucun doute permis de libérer la parole des victimes mais aussi des proches ou des voisins qui n'hésitent plus à dénoncer des situations intolérables.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à l'échelle de la circonscription de police d'Ermont, le nombre de dossiers instruits pour des faits de violences intrafamiliales suite à dépôts de plaintes a été multiplié par 4 en 5 ans. Aussi, l'accueil au commissariat d'Ermont est personnalisé de telle sorte que la victime peut être accompagnée par un pôle psycho-social à la fois sur des questions très pratiques mais aussi par une psychologue si nécessaire. Depuis 2021 l'ensemble des policiers sont formés, y compris les policiers municipaux, afin de prendre en charge dans les meilleures conditions possibles chaque femme victime.

L'amélioration et l'évolution du nombre d'accompagnement cachent toutefois une triste réalité : au niveau national, le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint ne diminue quasiment pas ! 118 en 2022, 122 en 2021.

Aussi, comme depuis 2019 à cette période, je vous invite à nous rejoindre nombreux lors de la grande marche citoyenne, en compagnie d'Amélie Étasse, notre marraine, qui aura lieu à partir de 19h au départ de la place Lucy le vendredi 24 novembre prochain. Tous ensemble, disons non à la violence faite aux femmes. A toutes les formes de violences.



Dominique Bernard, 57 ans, professeur de lettres dans un lycée à Arras, a été tué le 13 octobre dernier par un islamiste.

Cet assassinat fait écho à celui de Samuel Paty, qui a eu lieu il y a trois ans à Conflans-Sainte-Honorine. Cet acte ignoble nous rappelle à tous combien les enseignants ont une mission essentielle de transmission des valeurs positives : celles de liberté, d'égalité, de fraternité. Il faut les soutenir. Un enseignant attaqué pour son enseignement, c'est la République qui est attaquée. A Montigny-lès-Cormeilles, un rassemblement a eu lieu le lundi 16 octobre dernier sur la place Picasso pour rendre hommage à Dominique Bernard et en soutien aux enseignants.

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENT

Aménagement de l'allée Senghor, rénovation du passage souterrain de la gare, installation de feux "récompense" rue Jacques Verniol...

4

RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois d'octobre

6

BIODIVERSITÉ

Tout savoir sur les plantations de printemps

7,9

DOSSIER

La Ville lutte contre les violences faites aux femmes

10,11

ACTUALITÉS

Les travaux à venir à l'école Emile-Glay, la ferme pédagogique avance

12

HISTOIRE

Il était une fois... la Butte de la tuile

13

ÇA BOUGE ET AGENDA

Cesca expose à l'Espace Corot

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Portes ouverte au PUJ, taxe GEMAPI, test des sirens d'alerte...

N° 392 Novembre 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,
Photographies : Service Communication, Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Epoustouffant !

Gilles Arthur et sa troupe de magiciens ont bluffé, le vendredi 6 octobre dernier, les spectateurs du Centre culturel Picasso. Une soirée mêlant humour et illusion...



40 nouveaux élus investis

La cérémonie d'investiture du CMEJ (Conseil municipal des enfants et des jeunes) s'est tenue le 4 octobre dernier, au CIEL. En début de séance, Jean-Noël Carpentier a rappelé le rôle essentiel de ces jeunes élus et les a félicités pour leur engagement. Le maire était entouré de plusieurs élus dont Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires et Mohamed Bourouis, adjoint à la jeunesse et à l'insertion professionnelle.



Une Semaine Bleue rythmée !

Spectacle, conférences, repas à thème, danses, sorties et ateliers... Pendant cinq jours début octobre, la Semaine Bleue a mis à l'honneur les seniors en tant qu'acteurs de la société à travers de nombreuses animations.



Hommage à Dominique Bernard

La Ville a rendu hommage à Dominique Bernard, ce professeur de français lâchement assassiné le 13 octobre dernier au sein de son lycée d'Arras. A cette occasion, plusieurs élèves et parents de l'école Emile-Clay ont réalisé une fresque, affichée ensuite dans le hall de la mairie Picasso, pour dire leur soutien au corps enseignant.



Un repas partagé école Henri-Matisse

Parents et enseignants de l'école Henri-Matisse ont partagé un repas interculturel, le 29 septembre dernier, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville et de Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires. Chacun devait apporter un plat cuisiné par ses soins et le faire découvrir aux autres familles.

FORUM SANTÉ

Une belle première édition !

De nombreux Ignymontains se sont rendus sur le premier forum santé, organisé par la Ville en partenariat avec près d'une quarantaine d'acteurs de la santé et du secteur médico-social, mercredi 18 octobre espace Léonard-de-Vinci. Cet événement s'inscrit dans une volonté municipale de développer les actions de sensibilisation et de prévention santé. Retour en images.



Une exposition de la Ligue contre le cancer a permis aux visiteurs de mieux appréhender les enjeux et les modalités du dépistage du cancer du sein.



Des coussins cœurs, cousus par les jeunes de la Mission locale et destinés à soulager les douleurs post cancer du sein, ont été remis à Agnès Rousseau, secrétaire générale du comité Val-d'Oise de la Ligue Contre le Cancer. Jean-Noël Carpentier, maire de la commune et David Potrel, directeur de la Mission Locale de la Vallée de Montmorency étaient présents pour l'occasion, entourés de plusieurs élus dont Monique Lamoureux, adjointe en charge des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences intrafamiliales.



Une zumba rose animée par l'association Mimo Team a clôturé la journée de manière festive, salle René Char.

Rencontre avec 4 associations présentes sur le forum



IPC
pour faire le point sur sa santé

IPC, vous connaissez ? IPC est une association et un centre d'examen de santé conventionné par l'Assurance Maladie. « Nous proposons un bilan de santé gratuit, à partir de 16 ans à condition d'avoir un numéro de Sécurité Sociale », explique Maxime Audren, conseiller en économie sociale familiale. « C'est un check-up complet, à partir de nombreuses données. Cela dure environ 2h30 en 2 rendez-vous à Argenteuil ou à Cergy, et à la fin un compte-rendu est adressé au patient ainsi qu'à son médecin traitant. » **Prise de RDV au 01 53 67 35 35, sur Internet : www.ipc.asso.fr ou sur doctolib.fr**



LE PLANNING FAMILIAL
à la rencontre des collégiens

Fort d'une nouvelle équipe, le planning familial du Val d'Oise a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation dans le domaine de la sexualité. L'association milite pour le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Elle intervient auprès des collèges du département qui, comme tous les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) sont censés proposer « au moins trois séances annuelles » d'éducation à la sexualité, selon la loi du 4 juillet 2001, relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception. « Dans les faits, seuls 15% des établissements le font, uniquement à partir du collège et le plus souvent en 1h », constate Cléo Sterin, conseillère conjugale et familiale. **Un numéro vert anonyme et gratuit est accessible du lundi au samedi de 9h à 20h : 0800 08 11 11.**



LE CENTRE RELIER
accompagne les enfants victimes de harcèlement

L'association, composée de psychologues, accompagne les familles d'enfants victimes de harcèlement en métropole et en outre-mer. Elle propose des échanges de sensibilisation aux parents pour les aider à mieux détecter les enfants harcelés et à les accompagner, mais aussi des groupes d'échanges en ligne entre jeunes. L'objectif ? « Qu'ils se sentent moins isolés et qu'ils regagnent confiance en eux », explique Sarah Papin Jonquet, psychologue, « Huit jeunes d'une même tranche d'âge communiquent sur une plateforme sécurisée, avec un micro ou via le tchat écrit, sous un pseudonyme mais en présence d'un binôme de psychologues. L'idée, c'est vraiment que l'on parle de ce qui les anime, que l'on crée du mouvement. » Le service est gratuit, financé par des dons. **Plus d'infos : centresrelier.org contact mail : equipe@centresrelier.org**



AIDES
lutte contre le sida et les hépatites virales.

« On ne juge pas, on veut juste que les gens ne se contaminent pas », insiste Armand Totouom, coordinateur AIDES-CAARUD dans le Val d'Oise. A presque 40 ans, l'association reconnue d'utilité publique en 1990, intervient en priorité auprès des populations les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites virales pour réduire les nouvelles contaminations. Elle fait ainsi des maraudes dans le département et est organisée autour de deux pôles à Argenteuil : le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques et dommages pour Usagers de Drogues) qui met à disposition du matériel propre et individuel ; et le pôle prévention et santé sexuelle qui propose notamment un dépistage du VIH confidentiel et gratuit. L'association informe également sur la consommation des drogues et des risques associés en général, dans un contexte sexuel en particulier. **Plus d'infos : 01 39 80 34 34 ou par e-mail : argenteuil@aid.es.org**



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).



Le printemps se prépare maintenant !

Remise en forme des massifs, plantations de bulbes de fleurs et optimisation du système d'arrosage... Les agents du service en charge des espaces verts sont à pied d'œuvre dès la mi-octobre pour préparer le fleurissement du printemps. Zoom sur les principaux aménagements.

Eléments décoratifs près de l'Hôtel-de-ville.

Rond point François-Mitterrand.



De nouvelles fleurs, mais pas n'importe lesquelles...

Tulipes, jacinthes, fritillaires... De nombreux bulbes sont plantés à l'automne pour permettre le fleurissement de printemps. Ces variétés sont associées de plus en plus à des fleurs bisannuelles (qui fleurissent deux fois par an), comme les pensées. En complément de ces plantes d'ornement éphémères, « nous sélectionnons des variétés de plantes vivaces (comme le rudbeckia) qui sont très résistantes, durent plus longtemps, participent à la biodiversité et assurent un fleurissement et des couleurs différentes toute l'année », explique Mickaël Plaisance, responsable des espaces verts.

De nouveaux massifs et des décorations

Le massif du rond-point des Francs, au carrefour avec la rue de la République, a été intégralement remis en forme, avec l'intégration de plantes vivaces, d'arbustes et de plantes annuelles et bisannuelles. Les plantations le long de l'avenue des Francs, en entrée de ville côté Taverny, ont aussi été revues, tout comme la placette devant le cabinet médical Les Sources. Toujours avenue des Francs, en remontant vers la Promenade des Impressionnistes, des massifs en forme de feuilles ont été aménagés sur le terre-plein central. Objectif : créer une prairie fleurie et un mélange de plantes mellifères aux beaux jours.

Le rond-point François-Mitterrand a lui aussi été restructuré, avec l'ajout de décorations, tout comme les massifs rue Auguste-Renoir ou encore ceux du parc de l'Hôtel-de-Ville. Le rond-point boulevard Victor-Bordier face à Leroy Merlin accueille quant à lui depuis quelques jours des giroules et des cèpes géants. « Progressivement, nous allons ajouter des pots et des arbustes à fleurs y compris le long du boulevard pour le rendre encore plus contemporain », précise Mickaël Plaisance.



Eléments décoratifs sur le rond-point à l'angle de l'avenue des Francs et du boulevard Victor-Bordier.

Eléments décoratifs rue Auguste-Renoir.

L'eau, un bien précieux

La préservation de l'eau est une préoccupation majeure de la Ville qui, en plus de sélectionner des plantes moins gourmandes, développe l'arrosage en goutte-à-goutte. Ce système permet d'économiser environ 30% d'eau par rapport à un arrosage à la main. La place Greuze, le rond-point des Francs, le rond-point Mitterrand en sont, entre autres sites, désormais équipés. Le terre-plein central avenue des Francs le sera également en 2024.

Et si vous plantiez un arbre ?

Une centaine de nouveaux arbres vont être plantés par le service des espaces verts à partir de ce mois de novembre. Vous avez la chance de disposer d'un jardin et vous souhaitez participer à renforcer la place de la nature en ville ? **La Ville accompagne les copropriétés et propose à tous les propriétaires de financer à 70% l'achat d'un arbre, dans la limite de 200€ (renseignements sur montigny95.fr, rubrique Mes démarches).** Le bon moment pour planter un arbre ? « De septembre à novembre », conseille Mickaël Plaisance, « il faut veiller à creuser une fosse avec une profondeur équivalente au double de la motte, puis mettre un mélange de terre végétale et de corne broyée avant d'arroser abondamment ».



Tous unis face aux violences faites aux femmes



Questions à Lisa Varchi

Psychologue au commissariat d'Ermont depuis l'été 2022.

Quel est votre rôle dans la prise en charge des victimes ?

Mon intervention n'est pas conditionnée à un acte pénal. Je reçois les victimes de violences intra-familiales sur rendez-vous (06.88.51.62.21), sans qu'elles aient forcément déposé une plainte ni même une main courante. Tandis que ma collègue assistante sociale leur apporte des réponses pratiques, notamment sur leurs droits et les aides auxquelles elles peuvent prétendre, j'écoute les femmes victimes, j'évalue leur situation et leurs besoins. Je les aide souvent à faire sauter les stratégies de culpabilisation mises en place par les agresseurs pour les rendre davantage actrices de leur reconstruction. Mon objectif premier est de les aider à se mettre en sécurité.

La prise en compte des violences intrafamiliales s'améliore-t-elle au sein de la police ?

Depuis 9 ans que je travaille pour la police nationale, j'ai vu une évolution positive. Mes collègues policiers sont mieux formés et ont une sensibilité accrue à l'égard des victimes de violences conjugales et des enfants co-victimes. Nous avons régulièrement des échanges intéressants sur les différentes réactions émotionnelles des victimes. Certains collègues me demandent de relire des auditions pour avoir mon point de vue. Lorsqu'il y a une pathologie connue, face à une personne bipolaire par exemple, ils sont également demandeurs de conseils pour savoir comment se positionner. J'apporte un éclairage supplémentaire sur ce qui peut se passer dans la tête des victimes et de leurs agresseurs.

84, c'est le nombre de féminicides recensés en France depuis le début de l'année par le collectif « Féminicides par compagnons ou ex » (nombre arrêté au 7 octobre dernier). Face à ce fléau, déclaré grande cause nationale par le gouvernement en 2017, la Ville de Montigny-lès-Cormeilles reste engagée et organise un week-end d'actions les 24 et 25 novembre prochains (lire pages suivantes), avec le soutien indéfectible de la comédienne Amélie Étasse, marraine de l'événement. Objectifs : éveiller les consciences, libérer la parole et apporter des solutions aux femmes victimes et à leurs proches.

Les femmes victimes en hausse

Dans le cadre des violences intra-familiales, le nombre de victimes féminines a augmenté de 23,40% (58 en 2023 contre 47 en 2022). Il s'agit très majoritairement de victimes de violences conjugales. « Cette augmentation continue depuis plusieurs années s'explique en grande partie par la libération de la parole : les victimes elles-mêmes, mais aussi les proches et les voisins n'hésitent plus à appeler les services de police pour intervenir lors des violences constatées ou suspectées. Le nombre de plaintes augmente également », analyse Yann Drouet, commissaire divisionnaire, chef de police de la circonscription d'agglomération d'Ermont.

Le commissariat à l'écoute des victimes

Au niveau local, les victimes bénéficient d'un accueil spécifique, tant au niveau judiciaire qu'au niveau de l'accompagnement psycho-social. L'agglomération de police nationale d'Ermont dispose ainsi d'enquêteurs spécialement formés pour la prise en charge de victimes de violences intra-familiales. Le commissariat dispose également d'une intervenante sociale et d'une psychologue pour accompagner les victimes sur les questions pratiques (logement, aides, démarches...) et sur le plan psychologique. Au niveau national, une plateforme de signalement (anonyme, gratuite et accessible 7j/7) est accessible en ligne avec le "Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes" disponible sur le site du ministère de l'Intérieur ou directement sur l'application "MaSécurité".



LA PLATEFORME D'ÉCOUTE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (3919) EST ÉGALEMENT OUVERTE 24H SUR 24.

En cas d'urgence, il faut appeler le 17 police secours.

Deux jours pour dire STOP aux violences !

→ VENDREDI 24 NOVEMBRE

Une marche citoyenne et un concert

Une marche sera organisée dans les rues de la ville, en passant par le parvis Picasso et jusqu'à l'espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Sensible à cette cause, Amélie Étasse, actrice de la série télévisée *Scènes de ménage*, diffusée sur M6, a accepté cette année encore d'être la marraine de l'événement. La comédienne marchera aux côtés des Ignymontaines et des Ignymontains. La mobilisation s'achèvera espace Léonard-de-Vinci par un dépôt de roses en mémoire des femmes victimes de violences, suivie d'un concert d'Isia Marie. Un village d'informations, animé par les associations et les professionnels qui viennent en aide aux victimes dans le département, sera également accessible.

**RENDEZ-VOUS À 19H, PLACE LUCY
QUARTIER DE LA GARE.**



Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, Amélie Étasse, comédienne et Cécile Rilhac, députée du Val-d'Oise.

Isia Marie

« la violence ne doit jamais être banalisée »

Isia Marie, originaire de Cherbourg, dans la Manche, est auteure, compositrice et productrice. Son premier album *L'amante religieuse* sortira en 2024, un premier album personnel et engagé. Rencontre.

Pourquoi avez-vous répondu positivement à la sollicitation de la Ville ?

J'ai été victime d'un homme violent. J'ai eu l'occasion de discuter des différentes formes de violence avec des thérapeutes et d'autres femmes, je me suis beaucoup intéressée aux médias qui abordent ces sujets (Konbini, Period, Safe Wife, etc) et je me suis rendue compte que le patriarcat était encore très ancré dans notre société et que les violences pouvaient démarrer très tôt dans une vie. La chanson *C'est pas toi c'est moi* raconte ce que j'ai vécu.

Êtes-vous engagée pour la cause des violences faites aux femmes ?

Bien évidemment. Je pense qu'on devrait tous être attentifs dans la rue, dans le métro, au bureau et dans nos cercles intimes. J'ai été ravie d'apprendre que désormais les cris, gestes virulents et fessées envers les enfants sont interdits par la loi, car je pense que la violence ne doit jamais être banalisée. Je suis heureuse que l'on dénonce de plus en plus le viol conjugal. Cependant, il reste encore beaucoup de choses à améliorer, par exemple moins de 1% des plaintes pour viol aboutissent à une condamnation, généralement faute de preuve.

CONCERT GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI, À L'ISSUE DE LA MARCHÉ.

© Marina Vigier



#MONTIGNYAVECELLES



Questions à Monique Lamoureux

Adjointe au maire chargée des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Pourquoi continuez-vous d'organiser cette mobilisation chaque année ?

Il suffit de s'intéresser à l'actualité, de lire les journaux ou d'écouter la radio pour s'en convaincre : les violences sexistes et sexuelles continuent de faire chaque année de nombreuses victimes, y compris localement. La Ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans ce combat et nous continuerons jusqu'à ce que nous mettions un terme à ce fléau.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Ignymontain(e)s ?

Je veux leur dire que je compte sur toutes et tous pour participer à la marche dans les rues de la commune vendredi 24 novembre. Nous avons la chance d'avoir Amélie Étasse à nos côtés cette année encore. Il est très important que nous fassions bloc et que nous fassions du bruit pour dire aux victimes féminines qu'elles ne sont pas seules et aux auteurs que nous les combattons. Il s'agit aussi de faire savoir que des solutions existent pour sortir de la spirale des violences conjugales. Nous terminerons la marche en diffusant des informations utiles et avec un moment de convivialité Espace Léonard-de-Vinci. J'invite aussi tout un chacun à assister au spectacle « Tout le monde savait », samedi 25 novembre au Centre culturel, avec Sylvie Testud. Elle incarne le combat de Valérie Bacot, victime d'un mari violeur et proxénète. De quoi faire réfléchir et refuser de se taire.

→ SAMEDI 25 NOVEMBRE

Un spectacle « choc »

Tout le monde savait, c'est l'histoire d'une tragédie humaine incarnée sur scène par Sylvie Testud. Il s'agit aussi de l'adaptation du livre de Valérie Bacot qui a tué son mari en 2016 après des années de violence. Jugée en cour d'assises, elle ressort libre du tribunal, le 25 juin 2021. La pièce est son histoire, son combat... La comédienne Sylvie Testud a reçu le Molière du seul(e) en scène pour son interprétation.

TOUT LE MONDE SAVAIT, SAMEDI 25 NOVEMBRE À 20H30

CENTRE CULTUREL PICASSO, RUE GUY-DE-MAUPASSANT.

Tarifs : 25,50€, 20,50€ pour les Ignymontains, 15,50€ tarif réduit.

Réservation sur billetterie.ville-montigny95.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Un accueil gratuit chaque mardi à l'école Paul-Cézanne

En partenariat avec la Ville, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) propose chaque mardi de 14h à 17h au 1^{er} étage de l'école Cézanne (134 rue du Général-de-Gaule), une permanence gratuite. Une juriste explique aux victimes les différentes possibilités juridiques en fonction de leur situation. « Notre association offre un suivi complet : nous délivrons de l'information juridique, nous évaluons si la victime remplit les conditions pour bénéficier d'un dispositif de protection en lien avec le Parquet, nous disposons aussi de psychologues spécialisées », résume Athika Fazil, juriste au CIDFF.

Prise de RDV par e-mail : prevention@ville-montigny95.fr ou au 01 30 26 31 02.



La campagne de communication sur grand écran

Difficile de passer à côté cette année : la campagne de promotion de la marche contre les violences est visible sur les canaux de communication de la Ville, à l'arrière des bus de l'agglomération, mais bien au-delà. Le cinéma Mégarama de Montigny a accepté de soutenir l'initiative en diffusant un clip avant chaque film pendant les vacances de la Toussaint. En plus des commerçants qui soutiennent l'événement en l'affichant sur leurs vitrines, plusieurs boulangers de la commune ont également accepté de faire la « pub » de la marche citoyenne sur les étuis de baguettes de pain. Merci à tous !



Le violentomètre, un outil pour détecter les violences

Pour repérer les comportements anormaux et vérifier si votre relation de couple est saine, le Centre Hubertine Auclert a mis en place, à la demande du

Conseil régional d'Île-de-France, un outil d'auto-évaluation : le violentomètre. 23 questions permettent de poser un premier diagnostic. Cet outil sera distribué à l'issue de la marche citoyenne, le 24 novembre, il sera également disponible au Centre culturel Picasso le 25 novembre et sur demande auprès du service Prévention de la Ville.

Contact : prevention@ville-montigny95.fr ou 01 30 26 30 26.

En chiffres

Avec Elles

112 femmes

ont été tuées par leur partenaire* ou ex-partenaire en 2022

82% des morts au sein du couple sont des femmes**

94 000 femmes**

sont en moyenne victimes chaque année de viol et/ou de tentatives de viol

* Selon le collectif *Féminicides*, par compagnon ou ex.

** Données de référence sur les violences faites aux femmes, extraites du site gouvernemental « Arrêtons les violences ».

L'école Émile-Glay agrandie en 2024

Construite en 1956 pour sa partie maternelle la plus ancienne, l'école Émile-Glay bénéficiera d'importants travaux pour faire face à l'évolution de ses effectifs, pour un coût total de 3 millions d'euros. Zoom sur ce qu'il faut retenir.

? 4 classes supplémentaires

Une extension de plus de 800m² sera réalisée pour agrandir l'école élémentaire. En forme de T, ses façades seront composées de parements et de plaques de ciment blanches et beiges pour rappeler l'existant. A l'étage, l'extension accueillera quatre classes supplémentaires de 60m² chacune et une salle RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) de 20m². L'école continuera de fonctionner normalement pendant la durée des travaux.

? Du nouveau aussi pour le périscolaire

Le Centre de loisirs, d'une capacité d'accueil de 100 enfants aujourd'hui, passera lui à 160 enfants grâce à la création de cinq nouvelles salles au rez-de-chaussée de l'extension avec en plus un local réservé aux animateurs et une cuisine pédagogique. Les deux arbres présents dans la cour maternelle seront conservés et protégés, tout comme la fresque réalisée par les enfants sous le préau. Comme pour l'extension de l'école, le chantier débutera en janvier 2024 en vue d'une fin de travaux début 2025, en limitant au maximum les interactions avec les élèves. Les véhicules de chantier entreront dans l'école par la rue Anatole-France.



Perspective de l'extension de l'école Émile-Glay depuis la cour maternelle.



Perspective de l'agrandissement de la cantine de l'école.

? Extension de la cantine

L'espace de restauration scolaire va aussi être agrandi : l'extension en béton sera recouverte d'un enduit blanc avec des encadrements métalliques colorés qui rappelleront les tons brique du préau. Les agents de cantine pourront ainsi assurer 35 couverts supplémentaires, en plus des 90 actuels, à chaque service. Les travaux débuteront en janvier 2024 et s'échelonnent jusqu'au mois d'août de la même année, en limitant le plus possible leur impact sur le fonctionnement du réfectoire.

Une collecte de jouets pour un Noël solidaire

Vous possédez des jeux ou livres pour enfants, complets et en bon état, dont vous ne savez plus quoi faire ? La Ville organise, en partenariat avec l'association Aiguillage, une grande collecte solidaire afin d'éviter la surconsommation et de permettre à des familles ignymontaines dans le besoin de s'offrir des jouets/livres à petits prix. Les bénéficiaires de l'opération seront reversés au Téléthon. Cinq points de collecte seront mis en place du lundi 13 novembre au vendredi 1^{er} décembre : à l'accueil de la mairie Picasso, à l'espace Nelson-Mandela (avenue Aristide-Maillol), à l'accueil des services techniques (127 rue de la République), à l'Hôtel-de-Ville (14 rue Fortuné-Charlot) ou encore directement auprès d'Aiguillage, 42 rue Colette.

Une ressourcerie et un repair café

Le résultat des collectes sera proposé à la vente, à très bas prix, lors de la ressourcerie de Noël, mercredi 6 décembre 2023 de 16h à 19h à l'Atelier, local situé face au square Vincent Van Gogh (accès à gauche du bureau de Poste Picasso). L'initiative sera complétée par un « repair café », également le 6 décembre aux mêmes horaires et au même endroit. Le principe ? Chacun peut venir demander de l'aide à d'autres habitants compétents pour réparer du petit électroménager, recoudre un vêtement ou réparer une machine à coudre. Si vous avez des compétences pour réparer les objets cassés, n'hésitez pas à proposer vos services en contactant par e-mail Gaël Thorax, chargé de mission GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) : gael.thorax@ville-montigny95.fr. Retrouvez dans le prochain magazine les animations de Noël proposées par les associations.



ATELIER MASSAGE
POUR BÉBÉ

Connaissez-vous les nombreux bienfaits du massage pour bébé ?
Le service Petite-Enfance de la Ville organise plusieurs ateliers à destination
des jeunes et futurs parents, dans une ambiance bienveillante et conviviale,
animé par une intervenante spécialisée.

**LES JEUDIS 9, 16, 23 ET 30 NOV.
+ JEUDI 7 DÉC.**

DE 16H30 À 18H

Pôle Petite Enfance - 8 rue Simone-de-Beauvoir

Réservation obligatoire au 01 30 26 30 26
(annulation possible 24h avant)



Des ateliers pour apprendre les vertus du massage pour bébé

Dans le cadre de ses actions de soutien à la parentalité, le service municipal de la petite enfance propose des ateliers gratuits, animés par une intervenante spécialisée, à destination des parents (ou futurs parents) d'enfants âgés de moins de 4 ans. Ces ateliers collectifs permettent aux parents de découvrir ou d'expérimenter des activités à partager avec leur(s) bébé(s). Le prochain atelier portera sur les bienfaits du massage pour bébé. Il se déroulera les jeudis 9, 16, 23, 30 novembre et jeudi 7 décembre de 16h30 à 18h, au pôle petite enfance, 8 rue Simone-de-Beauvoir. Réservation obligatoire au 01 30 26 30 26 (annulation possible 24h avant au plus tard).

Une ferme pédagogique au cœur de la ville



Avec la ferme pédagogique, c'est la campagne qui s'invite à Montigny. La Ville travaille actuellement sur la création d'une ferme, accessible aux personnes à mobilité réduite, qui devrait voir le jour en 2025.

La nouvelle infrastructure, qui respectera le cadre naturel de la zone et intégrera des matériaux en bois, sera composée d'une ferme, avec un bâtiment d'accueil pour les animaux, un espace de pâturage et une basse-cour. La Ville a retenu la plaine des copistes au bout de l'allée des Impressionnistes, entre la rue René Benay et l'avenue Fernand-Bommelle, jusqu'au centre de loisirs Ciel, comme lieu d'implantation. La zone dédiée aux animaux s'étendra sur 23 500 m² et accueillera une cinquantaine de bêtes : vaches, moutons, chèvres, lapins, poules, cochons, etc.

Entrée libre et gratuite

Véritable lieu de dépaysement et de coupure avec la vie citadine, la ferme permettra, au détour d'une promenade en famille, de faire connaissance avec une multitude d'espèces représentatives de l'élevage français. En dehors des visites spontanées effectuées par le public, la ferme aura également une vocation pédagogique et accueillera des classes et le périscolaire pour des animations permettant de sensibiliser les enfants aux enjeux d'écologie et de biodiversité. Son accès sera libre et gratuit. Une belle occasion de se rapprocher de la nature.



Questions à Casimir Pierrot

Adjoint chargé de l'Agenda 21, de l'Atlas de la biodiversité, de la ferme pédagogique et des technologies de l'information.

Pourquoi avoir fait le choix de créer une ferme ?

Ce projet, longuement mûri, est d'abord pédagogique. La création d'une ferme figurait dans le contrat communal 2020-2026 pour continuer à sensibiliser la population aux enjeux environnementaux, à la vie animale et aux cycles de vie. Les enfants qui vivent en ville sont souvent coupés des réalités du monde rural. La ferme pédagogique de Montigny aura vocation à accueillir un public très large, des enfants jusqu'aux seniors. Ce sera un lieu privilégié de découvertes pour renforcer les liens entre le citoyen l'animal et la flore.

Comment va fonctionner cette ferme ?

Cinq agents municipaux y travailleront, ainsi que des bénévoles, en lien avec un vétérinaire de la chambre d'agriculture. Les animaux évolueront en liberté et les visiteurs pourront déambuler au milieu d'eux en suivant un parcours fléché. Ce sera un espace de promenade, de détente et de loisirs à part entière.



Décès de l'artiste Guy Bezançon

Né le 19 juin 1942 à Auxerre, Guy Bezançon s'est éteint le 30 septembre dernier. Peintre et musicien ignymontain, l'artiste a grandi dans l'Yonne, au pied de la Cathédrale de Sens. Depuis tout jeune, il se passionne pour la peinture, la nature, la lumière, l'univers. Diplômé des arts appliqués, d'architecture intérieure et de céramique, ainsi que de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, il avait exposé en 2020 à l'Espace Corot - Maison des Talents sur le thème des arbres qu'il affectionnait tout particulièrement : « *L'arbre est un modèle unique. J'ai choisi ma maison (rue de la République) parce que plusieurs arbres centenaires y poussent* », nous confiait-il.

« *C'était un génie, il a côtoyé les plus grands artistes* », commente Emmanuel Patrignani, ancien directeur des affaires culturelles. Guy Bezançon fut aussi musicien, organiste, et avait collaboré avec l'acteur et metteur en scène Laurent Terzieff ou encore l'acteur Michael Lonsdale. Jean-Noël Carpentier, Maire, s'associe à la tristesse de sa famille et de son fils. La municipalité adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches.



HISTOIRE

Il était une fois...

LA BUTTE DE LA TUILE

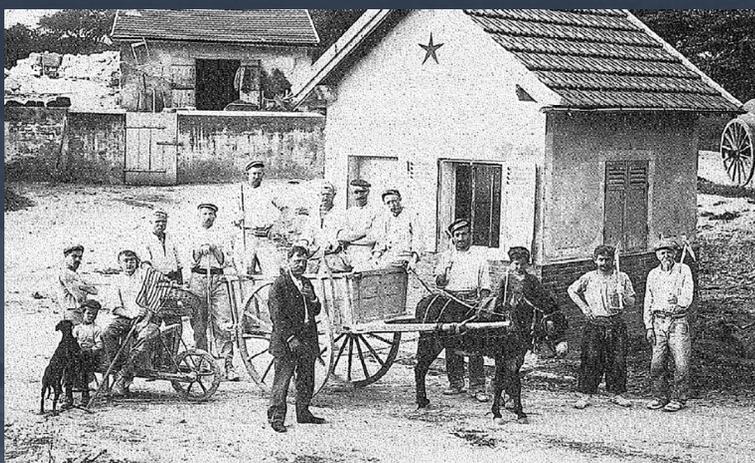
La toponymie

Ce petit mont* est historiquement partagé entre Herblay et Montigny. Dans les années 1900, ce lieu renfermait du gypse, une des matières premières pour faire le plâtre, et se nommait à l'époque le « montcel » (monticule). Ce nom deviendra ensuite la Butte de la Tuile, à cause des glaises qui servaient à fabriquer les tuiles. Depuis des siècles, la pierre à plâtre est une des principales richesses de la commune. Les premières extractions de gypse dans la butte de la Tuile remontent au Moyen-Age.



La Frette Montigny - La Plâtrière Macaire en 1910.

Ouvriers plâtrière macaire sept 1908.



La plâtrière Macaire

Avant le quartier du hameau de la Butte de la Tuile que nous connaissons aujourd'hui, se trouvait une plâtrière d'une superficie de 8 hectares (carrière de gypse, destiné à la production du plâtre). Elle se situait à l'emplacement actuelle de la station-service en bordure de la RN192. Au total, une trentaine d'ouvriers y travaillaient en 1900. « L'acheminement de la pierre à plâtre se faisait par des wagonnets tractés par des chevaux qui étaient ensuite déversés dans des tombereaux au niveau d'un quai, avant d'être conduits au port à plâtre ou à la gare de la Frette-Montigny », relatent Michel Bouttefroy et Emmanuelle-Anne Fernandez dans Montigny-lès-Cormeilles en 1900 (éditions Val de Viosne). Ces matériaux alimentaient la région. Cette carrière a progressivement érodé la butte de la Tuile située à la limite d'Herblay et de Montigny qui atteignait encore 117 mètres de hauteur en 1899. Une partie de la production annuelle (16 000 tonnes) était cuite sur place.

L'actuel hameau de la Butte de la Tuile

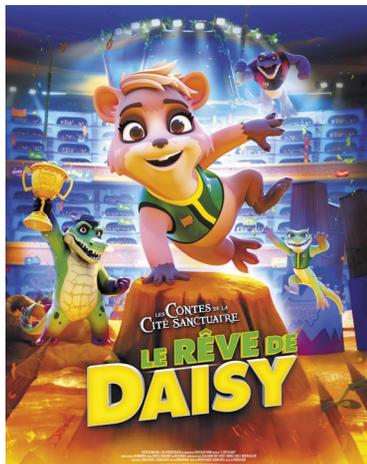
En novembre 1985, le Conseil Municipal a délibéré sur l'aménagement de la Butte de la Tuile, réalisé en deux phases : Phase 1 : à l'ouest du boulevard de Pontoise, avec la réalisation de 102 logements locatifs individuels et la réalisation d'un centre commercial de 850 m². Phase 2 : la réalisation d'une zone verte. Cette zone d'anciennes carrières, occupée partiellement par une exploitation de champignons, sera aménagée en zone verte, zone de détente. En 1988, un ensemble immobilier a été construit comprenant 108 logements et 290 m² de commerces, rejoint en 1989 par 89 maisons individuelles et 16 logements locatifs aidés.

* Montigny viendrait de deux mots latins : Mons (mont, montagne) et Ignis (feu) d'où le nom Mont(agne) du feu.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire des mariages à Montigny. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).

Sources : Histoire de Montigny-lès-Cormeilles, du village à la ville 1800-1980, Robert Hue ; Montigny les Cormeilles en 1900, Michel Bouttefroy et Emmanuelle-Anne Fernandez, éditions Val de Viosne.



CINÉ-RELAX Le rêve de Daisy à Picasso

Rendez-vous dimanche 19 novembre à 14h30 au Centre culturel Picasso pour la projection du film d'animation *Le rêve de Daisy*, de Ricard Cussó. Dans ce nouveau conte de la Cité Sanctuaire, où tous les animaux vivent en harmonie, la Cité s'apprête à accueillir « La Coupe du Monde de la Peur » durant laquelle les animaux les plus féroces vont s'affronter dans l'arène. Daisy, une petite quokka incroyablement attachante veut réaliser son rêve le plus cher : gagner ces jeux ! Avec l'aide d'un ancien champion du monde banni de la Cité, elle tentera tout pour surmonter les obstacles et prouver que même l'animal le plus mignon de la Cité peut se révéler effrayant... Relax est une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels. Tarif : 4,30€.

L'art de la récupération s'expose

La Maison des talents - Espace Corot recycle du 1^{er} au 17 décembre prochain ! Cette exposition collective est ouverte à toutes les techniques et disciplines. Les artistes qui participent à l'évènement ont proposé 3 œuvres maximum sur le thème de la création, à partir de matériaux détournés, recyclés. Leur candidature sera sélectionnée au mois de novembre et leurs travaux seront donc présentés à l'espace Corot.

Vernissage le vendredi 1^{er} décembre à 19h. Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. 8 Grande-rue

Exposition de peintures

France Quénelle Cesca investira, du 10 au 26 novembre prochains, la Maison des Talents - Espace Corot pour exposer ses œuvres, le plus souvent des formats verticaux, mêlant les techniques acrylique, encre et huile. Les sensations et les émotions qui s'en dégagent, font écho à la nature et aux paysages mouvants qui nous entourent. La texture s'obtient par superposition de couches plus ou moins denses ou par ajout de matériaux. Artiste plasticienne installée à Eaubonne, professeure des écoles, Cesca dit puiser son inspiration de l'eau et des ciels changeants.



Vernissage le vendredi 10 novembre à 19h
Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. 8 Grande-rue

SAMEDI 11

› SPECTACLE LES MILLE ET UNE NUITS

La MLC organise un spectacle « Les mille et une nuits », suivi d'une soirée dansante.

A 19h30, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Tarif 18€ (15€ adhérents MLC). Réservation sur Hello Asso MLC. Renseignements 01 75 40 91 01.

› CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE Place de la Libération à 11h

SAMEDI 18

› CLUB DE LECTURE

La médiathèque Georges-Brassens vous invite à venir partager vos derniers coups de cœur littéraires et à découvrir ceux des autres autour d'un café. **A 10h, médiathèque Georges-Brassens, Place de la Libération.**

› BROCANTE DU 7^{ÈME} SEL Salle René-Char de 13h30 à 18h. Entrée libre

DU 24 AU 25

› ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Lire p.7 à 9.

SAMEDI 25

› RENCONTRE INTER-RELIGIEUSE Salle René-Char à 15h Entrée libre

JEUDI 30

› RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Hôtel-de-Ville à 19h

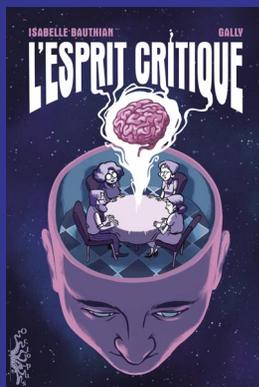
SAMEDI 2 DÉCEMBRE

› LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES Centre culturel Picasso,

rue Guy-de-Maupassant à 20h30
Tarif plein : 20,50€/Tarif ignymontain : 15,50€/Tarif réduit : 10,50€
Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

› FÊTE DE NOËL DE LA PAROISSE Espace Léonard-de-Vinci, rue Renoir de 10h à 17h.



COUPS DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

« L'esprit critique »

Scénario : Isabelle Bauthian, Gally, dessin et couleurs. Editeur : Delcourt, 2021 - Collection : Octopus

Comment faire la différence entre foi et faits ? Entre compréhension et interprétation ? Que sont les biais cognitifs ? Comment argumenter en toute bonne foi ? Est-il possible de militer objectivement ? Peut-on "croire en la science" ? Paul est de ces personnes qui s'informent et ne tombent jamais dans les sottises superstitieuses. Lors d'un repas entre amis, face à la druide Masha, il explose et explique l'importance de la logique... Tout ça pour se faire traiter d'intolérant ! Outré, il rentre chez lui et reçoit la visite d'un esprit. Et pas n'importe lequel : l'Esprit Critique, bien déterminé à lui faire comprendre en quoi consiste vraiment la pensée scientifique.

Avec un album plein d'humour et très solidement documenté, Isabelle Bauthian et Gally se proposent de nous expliquer les bases de la pensée scientifique en brossant un portrait saisissant de son histoire à travers les siècles tout en posant les concepts essentiels... Drôle et pédagogique, L'Esprit Critique est un album aussi édifiant que passionnant qui montre que la bande-dessinée est un excellent médium pour transmettre des connaissances...

A retrouver dans l'espace bd de la bibliothèque Georges Brassens, dans la section documentaire en bd.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Une Ville tournée vers l'avenir

Lors du dernier conseil municipal, des subventions exceptionnelles ont été accordées à des associations dont l'action est reconnue, dans le respect du budget voté en avril (nous avons maintenu l'enveloppe allouée aux associations, contrairement à d'autres communes). Face à l'inflation, il est apparu essentiel à la Municipalité de soutenir les Restaurants du cœur et le comité local du Secours Populaire pour la distribution alimentaire en faveur des personnes vulnérables. Nous avons aussi aidé 2 projets associatifs plus sportifs.

C'est à ce propos que l'opposition a cherché à polémiquer, en reprochant un soi-disant manque de transparence dans l'attribution de ces subventions... Mais au final, elle les a toutes votées ! Tout ça pour ça ! Rappelons qu'il est parfois indispensable pour le quotidien des associations de leur verser des subventions exceptionnelles : elles démontrent la capacité de la commune à s'adapter en temps réel aux réalités de la vie associative. Ces projets font l'objet d'une discussion avec l'association pour établir le niveau de la subvention, au regard de ses finances, du nombre d'adhérents, de l'intérêt local du projet...

Par ailleurs, lors de ce conseil municipal, 3 autres importants dossiers ont été validés : l'agrandissement du groupe scolaire Émile-Glay, la nouvelle école du centre-ville (située boulevard Bordier) et l'aménagement du musée au sein de l'Hôtel de Ville. Sont venues s'ajouter des demandes de subvention notamment pour la ferme pédagogique dont les travaux commenceront à l'été 2024. Vous le voyez, nos projets avancent bien, malgré les polémiques stériles de l'opposition.

La Ville a aussi demandé un soutien financier de l'État pour la rénovation de la Mairie Picasso et de la Police Municipale, dégradées lors des émeutes en juin dernier. Le coût des réparations est estimé à plus de 175 000 euros ! Nous avons déposé plainte et avons demandé réparation auprès des casseurs déjà arrêtés, tandis que les enquêtes de police se poursuivent.

Sachez compter sur les élus de la majorité pour rester dans une démarche constructive et solidaire, à l'écoute quotidienne des Igmymontaines et des Igmymontains.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Gestion des subventions aux associations : on s'interroge !

Dans tous les domaines (culturel, sportif, culturel, etc.), les associations participent au dynamisme de notre ville. Dans ce contexte de restriction budgétaire, il est donc indispensable de les soutenir et de les accompagner afin qu'elles continuent à exister. Les subventions, qu'elles soient communales ou départementales, sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement du tissu associatif.

Malheureusement, à Montigny-lès-Cormeilles, rien n'est clair.

Nous tenons à exprimer nos préoccupations quant à la manière dont la municipalité attribue les subventions aux associations et notamment les subventions « exceptionnelles ». Il est essentiel que ce processus soit transparent, équitable et fondé sur des critères objectifs. Lors de notre dernier conseil, la majorité municipale n'a pas été en mesure de nous éclairer sur les critères d'attribution.

Nous demandons à la majorité municipale de revoir ses pratiques en matière d'attribution de subventions aux associations afin d'éviter les incohérences et les injustices. Nous proposons une charte laissant apparaître les critères d'attribution de subventions exceptionnelles, tels que :

- L'intérêt local
- La clarification et évaluation du besoin
- Pas de distinction sur le nombre d'adhérents
- A partir de 6 mois d'ancienneté
- Montant déjà alloué sur l'année N

Des critères clairs sont essentiels pour s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière efficace et pour soutenir le tissu associatif de notre ville. Nous sommes convaincus que de telles réformes renforceront la confiance et permettront aux associations de mieux servir les besoins de nos concitoyens.

Nous serons les garants de cette justice afin qu'aucune association ne soit lésée.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Dasilva Mierzwa Giovanni
Diakite Amineta
Escudero Gnemmi Jimmy
Herelle Hamadi
Ksouri Habiba
Mokrani Ibrahim
Moya Yohan
Ngeleka Anaya
Redding Léonie
Sadila Valele Clayton
Seixas Cambournac Sophia
Silva Naël
Tourgis Tom

Mariages

Desmeulles Dylan et
Gontier Fanny
Guerrero Godoy Julian
et Adam Chloé
Hadjab Iliès et
Mansouri Kawther
Oliveira Jérémy et
Bidolet Anne-Laure
Pichard Myriam et
Ouzal Djillali
Vérité Jean-Claude et
Ferreira Béatrice
Woachi Patoupe Justin
et Nana Kamwa Laiticia

Décès

Amattous épouse
El Hachimi Hassna
Bezançon Guy
Bravo veuve
Fernandez Felisa
Houssais veuve
Ogès Gisèle
Jeanblanc Olivier
Lacour Claude
Lefebvre Nathalie
Maunoir épouse
Foucart Florence
Miginiac Patrick
Morel Gérard

Portes ouvertes au PIJ

Le Point information jeunesse (PIJ) reçoit les 11-25 ans et leur famille, vendredi 10 novembre 2023 de 17h à 20h espace Nelson-Mandela, pour présenter ses activités et les aides apportées (orientation, emploi, Bafa....). Accès libre.

IMPÔTS

Les contribuables des villes de l'agglomération ont pu constater sur leur taxe foncière une augmentation importante des taux et des montants prélevés au titre de la taxe Gemapi pour l'année 2023. La « Gemapi », pour « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », est une compétence obligatoire des communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle a pour vocation la protection et la restauration des milieux aquatiques ainsi que la prévention des risques d'inondation sur l'ensemble du territoire intercommunal. La taxe Gemapi est un impôt local destiné à financer une partie des projets liés à cette compétence et à favoriser la coordination des actions sur le territoire intercommunal. La taxe a connu une augmentation particulièrement forte entre 2022 et 2023 en raison de la nature des enjeux sur Val Parisis. **Toutes les infos et les opérations financées par la taxe Gemapi sont accessibles sur <https://valparisis.fr/taxe-gemapi-2023>**

SIRÈNES

Selon l'arrêté préfectoral du 23 mars 2007, relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte, les détenteurs de dispositifs d'alerte comme les communes sont tenus de pratiquer des essais de bon fonctionnement le premier mercredi de chaque mois à midi. Le 1^{er} novembre étant le premier mercredi du mois de novembre 2023 et férié, il a été décidé par le préfet de reporter cet essai exceptionnellement au mercredi 8 novembre 2023, aux horaires habituels.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les permanences du bus Clémobile sont assurées chaque mercredi de 9h30 à 12h, parvis Picasso (hors vacances scolaires). L'association CLÉ (Compter, lire, écrire) propose un accueil gratuit à destination de toutes les personnes qui éprouvent des difficultés dans l'écriture, la lecture, le calcul ou encore la maîtrise des outils numériques.

Plus d'infos : <https://assocle.fr>

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).



Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ? **N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr**

BUDGET PARTICIPATIF

Environnement, cadre de vie, solidarité, sport, culture, jeunesse, transport... Toutes vos idées innovantes pour Montigny seront étudiées ! Mais la date de clôture des dossiers approche, vous avez en effet jusqu'au 15 novembre pour les déposer. **Plus d'infos sur www.montigny95.fr**

BANQUET DES ANCIENS

Vous avez plus de 65 ans et venez d'emménager sur la commune. N'hésitez pas à contacter le service retraités pour assister à ce repas festif prévu le 16 décembre prochain et participer tout au long de l'année, si vous le souhaitez, aux animations proposées par le service.

Contact : 01 30 26 30 26

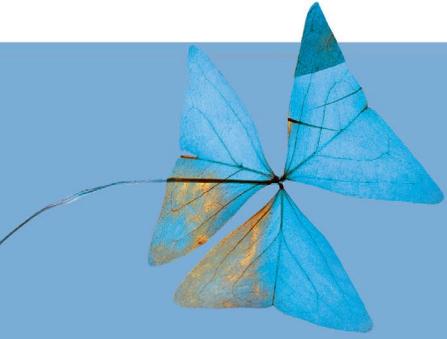
NOUVEAUX HORAIRES

Le parc Launay, situé derrière l'école Paul Cézanne entre les rues Serge Launay et du Général-de-Gaulle, a changé d'horaires pour respecter la tranquillité des riverains. Depuis le 4 octobre dernier, le parc est accessible au public uniquement de 7h à 19h30. A noter aussi : comme chaque année, les cimetières sont passés en horaires d'hiver depuis le 1^{er} septembre : ils sont ouverts de 8h30 à 17h15 jusqu'au 28 février prochain.

MARCHÉ DE NOËL

L'association Paroissiale de Montigny organise le dimanche 3 décembre prochain à l'espace Léonard de Vinci, de 10h à 17h, son traditionnel marché de Noël. Vous trouverez des stands créatifs pour faire de nombreux cadeaux originaux à offrir aux petits comme aux grands pour les fêtes ! Vous pourrez aussi vous restaurer et goûter nos spécialités. Et cette année, le Père Noël en personne sera présent et vous repartirez avec la photo de vos enfants. Entrée libre

CENTRE CULTUREL PICASSO



LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Samedi 2 décembre 20H30

THÉÂTRE
Tarif : catégorie C

À PARTIR DE 12 ANS

Sur réservation : montigny95.fr/billetterie-en-ligne



LES
MOLIÈRES

Molière 2022
Seul(e) en scène

« Un seul en scène drôle et intelligent
d'un homme face au doute de la paternité »

Télérama : « Hilarant et délicat »

Le Monde : « Intime et Poétique »